



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inflation massive du prix des complémentaires santé en 2020

Question écrite n° 27264

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'inflation massive du prix des complémentaires santé, subie par les usagers en 2020. L'UFC-Que Choisir a publié en février 2020 une étude mettant en évidence une flambée des tarifs, de 5 % en moyenne en 2020, bien au-delà des 3 % annoncés par certains professionnels. Pour certains contrats, cela représente un surcoût médian de plus de 80 euros qui sera supporté par les assurés. L'augmentation de ces tarifs coïncide parfaitement avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2020 de la réforme 100 % Santé (également appelée « reste à charge zéro »). La précédente ministre de la santé avait affirmé le 13 décembre 2018 sur France Culture qu'il était « hors de question que les mutuelles profitent d'une réforme à laquelle elles ont participé pour augmenter leurs prix. Je ne le tolérerai pas ». Aussi, elle souhaite savoir ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre, et sous quel calendrier, pour éviter que le pouvoir d'achat des Français soit encore davantage ponctionné par des hausses des tarifs des mutuelles.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27264

Rubrique : Assurance complémentaire

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2020](#), page 1836

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)